**Fiche de missions**

*Ce document de cadrage doit permettre au salarié la mise en œuvre de ses missions de travail.*

*Cette fiche de mission est évolutive au regard du projet de l’association*.

|  |  |
| --- | --- |
| Salariée | **……..** |
| Poste | Coordinateur /rice pédagogique et/ ou Formateur.ice BPJEPS EEDD |
| Filière | Formation Professionnelle de l’animation |
| Groupe | D |
| Indice | 340 (Coefficient de référence = 300, Indemnité de fonction = 40) |
| Date d’entrée | Septembre 2021 |
| Temps de travail | 100 % - 1551 heures |
| Responsables hiérarchiques | Responsable secteur formation professionnelle + Directeur Territorial |

* **Définition de la Convention Collective de l’Animation - groupe D** :

Prise en charge d'un ensemble de tâches ou d'une fonction par délégation requérant une conception des moyens et leur mise en œuvre. Comporte en matière de gestion une responsabilité limitée à l'exécution d'un budget prescrit. Peut comporter la mise en œuvre d'une technique spécifique. Ne peut impliquer une délégation de responsabilité dans l'embauche du personnel.

* **Selon l’Accord d’Entreprise des CEMEA - Profil de responsabilité 3 (indice 340)**

Les fonctions exercées exigent :

* Polyvalence : au moins 2 champs de formation ;
* Entretient activement des réseaux de membres actifs et d'acteurs professionnels ou institutionnels ;
* Évaluation et contrôle du travail d'une équipe ;
* Montage pédagogique d'un dossier de formation.
* Participation à une instance pédagogique nationale.
* **Missions**
  + Coordination et/ou encadrement de la formation BPJEPS EEDD de septembre 202 à septembre 2022.
  + Interventions sur les différentes formations (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, CC de direction, formations courtes).
  + Encadrement et/ou Direction de 2/3 stages BAFA/BAFD
  + Participer à l’animation du mouvement et à la vie militante de l’association : accueil nouveaux militants, regroupements, …
  + Participer à la dynamique de recherche pédagogique sur l’ensemble de ces actions.